Deuxième Année. — Numéro 142. CINQ CENTIMES *Jeudi 21 Mai 1896*

L'ÉGALITÉ
de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
NORD et Départements limitrophes	4 fr 50	9 fr.	18 fr
AUTRES DÉPARTEMENTS	5 fr 50	12 fr	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
ON REÇOIT LES ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont
A LILLE, 28, Rue de Fives.

DEMAIN

Nous commencerons la publication d'un roman sensationnel par

ALEXIS DUMAS

LE PRIX DU SANG

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 19 mai.

Les ministres se sont réunis mardi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le président de la République a informé le Conseil de l'accueil qu'il a trouvé près de l'Impératrice douairière de Russie, au cours du récent voyage qu'il était pour aller la saluer à Fredericksborg.

LA CATASTROPHE D'ADÉLIA

M. Hanotaux a donné connaissance d'une lettre du comte Tornielli, ambassadeur d'Italie, faisant part des sentiments d'émotion éprouvés par le roi d'Italie en apprenant les détails de l'accident d'Adélia.

M. le président de la République a prié M. Hanotaux d'exprimer au roi d'Italie les remerciements du gouvernement par l'intermédiaire du comte Tornielli.

M. Hanotaux a donné également communication au Conseil d'un télégramme du marquis de Reversaux, ambassadeur de France à Madrid, rendant compte des témoignages de sympathie qui lui ont été exprimés à l'occasion de l'accident d'Adélia, par la reine-régente.

Le marquis de Reversaux a reçu pour instructions de remercier les ministres de la République et du gouvernement.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MARINE

Le Conseil a autorisé le ministre de la marine à modifier le décret constitutif du conseil supérieur de la marine, dans le but de permettre au président de la République qui assiste à ses séances ce qui se passe au Conseil supérieur de la guerre. Il a prévu le cas où le président de la République ne présiderait pas le Conseil des ministres et le ministre de la guerre.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le ministre de l'intérieur a entretenu le Conseil des résultats d'ensemble donnés par les deux tours de scrutin pour le renouvellement des conseils municipaux.

LES PROJETS FISCAUX

Les ministres commenceront dans leur réunion de jeudi prochain l'examen des projets fiscaux élaborés par M. Cochery, ministre des finances.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Enfin, le garde des sceaux a fait signer un mouvement judiciaire. Sont nommés : Juge à Arras, M. Marchand, juge d'instruction à Béthune, à Béthune, juge chargé de l'instruction, M. Le Jardinier, juge de paix à St-Omer.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

C'est dans le Conseil de samedi prochain que seront définitivement arrêtés les mouvements diplomatique, préfectoral et épiscopal.

CHEZ LES MATABELES

Londres, 19 mai.

On télégraphie de Capetown :

Sir Frédéric Carrington est parti hier soir avec son état-major pour Buluwayo.

Les troupes de la Chartered ont abandonné le fusil Lee-Mitford pour le fusil Martini-Henry.

Les blessures produites par la balle du Lee-Mitford sont souvent inefficaces.

On télégraphie de Buluwayo :

Les Matabélés ont capturé quatre-vingt-dix-neuf chevaux, vingt-cinq bœufs et 16 mulets, et se sont dirigés, avec ce troupeau, vers Matoppo hills.

TERRIBLE COLLISION

Commercy, 19 mai.

Une terrible collision de voitures vient de se produire à Commercy. Dans l'une se trouvait le médecin-major du 10e hussards en garnison ici, et sa femme. Ils ont été, l'un et l'autre, grièvement blessés. Leur vie est en danger.

Quatre autres personnes ont été blessées dans la collision, mais moins grièvement.

UNE PERLE

Paris, 19 mai.

Les timbres poste en usage au Dahomey, au lieu de porter le nom français officiel de Dahomey, portent, par une inexplicable bizarrerie, l'ancienne dénomination *Bénin* qui est au surplus le nom que les cartes et itinéraires anglais attribuent à notre colonie.

Comme l'administration locale demandait à bon droit que le nom réel de la colonie fût substitué désormais au nom ancien... et anglais, le fonctionnaire colonial a répondu en ces termes ineffables : « Il ne m'a pas paru, en effet, que l'utilité d'une nouvelle modification au timbre *se manifestât bien clairement.* »

LE DECRET CREMIEUX

Alger, 19 mai.

Le conseil municipal de Constantine, dans sa séance d'hier, a émis un vœu relatif à l'abrogation du décret Crémieux. On sait que ce décret, rendu pendant la guerre, naturalisa en masse les israélites d'Algérie et amena la terrible insurrection de 1871.

LES TISSERANDS BELGES

Verviers, 19 mai.

Les subsides et le produit des collectes tardent à arriver nombreux.

Dimanche soir, le Syndicat d'apprêts avait organisé un meeting de protestation dans lequel plusieurs orateurs ont pris la parole pour blâmer les patrons de leur intransigeance et de leur intolérance.

A la réunion du conseil de l'industrie et du travail de dimanche soir, il a été donné lecture de la réponse du syndicat des patrons. Il résulte de cette lettre que les industriels s'obstinent dans leur décision de ne concéder aucune garantie aux tisserands. A moins que les fabricants fassent preuve de plus de conciliation, la grève peut encore se prolonger longtemps.

M. HERBETTE

Paris, 19 mai.

M. Herbette part aujourd'hui pour Berlin, avec ses lettres de rappel qu'il remettra prochainement en audience de congé à l'empereur d'Allemagne.

UN CONGRÈS DE MINEURS

Carmaux, 19 mai.

Calvignac est désigné pour représenter les mineurs de Carmaux au congrès international des mineurs qui sera tenu le 25 mai à Aix-la-Chapelle.

CONVOCATION D'ELECTEURS

Dieppe, 19 mai.

Les électeurs de la deuxième circonscription de Dieppe sont convoqués pour le dimanche 31 mai à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Legras, décédé.

LES COLONIES ALLEMANDES

Berlin, 19 mai.

Le *Lokalanzeiger* publie des informations coloniales :

Le commandant Wissmann, avant de partir en congé, a interdit sous peine d'une amende de 500 roupies au chef d'un chantier d'ouvriers indigènes pour des travaux autres que ceux de la [illegible] sera adressé un [illegible]

Le directeur de l'office [illegible] s'est adressé un [illegible] les journaux [illegible] propos d'un [illegible]

MAIRES SOCIALISTES

L'élection des maires et adjoints qui a eu lieu dimanche, dans la plupart des communes de France, n'a sans doute rien révélé de nouveau. Elle ne pouvait modifier les résultats des 3 et 10 mai. Mais elle les illustre.

Il est aisé d'équivoquer sur la composition exacte d'une assemblée. Il est moins facile de tromper le public sur la signification du choix de son représentant qui est le maire.

Les noms et les antécédents des premiers élus des conseils municipaux de Lille, de Calais, de Roubaix, de Montluçon, de Commentry — pour nous en tenir à quelques exemples topiques — sont par eux-mêmes des démonstrations.

Mais ce qui n'est pas moins intéressant que les personnalités des maires, ce sont les discours qu'ils ont prononcés en prenant possession de leurs fonctions.

Il est en effet permis d'y chercher la pensée maîtresse qui les domine et les guidera dans l'exercice de leur magistrature.

Voici deux harangues : l'une de Carrette, le maire réélu de Roubaix, l'autre de Delory, le nouveau maire de Lille.

Le parti socialiste, à lire nos adversaires, n'est composé que de sectaires incapables de s'élever au-dessus de leurs conceptions particulières et étroites, exclusivement attachés à imposer par la violence les théories nuageuses et impraticables où ils se plaisent.

Eh bien ! les socialistes triomphent à Lille comme à Roubaix. Ils sont, pour quatre ans, les maîtres. Nul intérêt électoral ne saurait les incliner à déguiser leur pensée ou à l'atténuer. Écoutez-les :

Les luttes électorales sont finies, dit le maire de Roubaix, et nous avons tous une trop grande conscience des obligations que nous avons contractées à l'égard du corps électoral pour ne pas, dès maintenant, nous préoccuper de l'œuvre que nous avons à accomplir... Tous nos efforts tendront à la constante amélioration des finances de la ville, et nos excédents de recettes seront utilisés à l'amortissement de la dette, à la solidarité communale, à l'embellissement de Roubaix, dont nous avons l'ambition de faire une cité socialiste modèle. . Nous n'avons pas le droit de tromper la confiance de la France socialiste.

Et Delory, à Lille :

... Dans la limite de nos fonctions et de notre pouvoir, nous contribuerons à rendre moins amères aux travailleurs lillois les heures qui les séparent du jour désiré où, sous la poussée du peuple uni, éclairé et conscient, l'ordre et l'harmonie socialistes se substitueront au désordre et à l'anarchie de la société capitaliste.

.. C'est à cette œuvre que nous travaillerons ensemble, avec la certitude de satisfaire nos partisans, et aussi avec l'espérance de désarmer nos adversaires par la bonté de notre cause, par notre énergie à la servir et la loyauté que nous déploierons dans sa défense. En attendant, j'apporterai la plus grande impartialité à assurer à mes amis comme aux autres le droit à la critique et à la liberté de la discussion.

De telles paroles sont la meilleure réponse aux calomnies que la mauvaise foi et la passion déversent sans relâche sur le socialisme. Elles prouvent quelle haute idée se font de leurs devoirs et de leur rôle les municipalités socialistes. Elles caractérisent diguement l'œuvre qu'elles vont entreprendre.

A. MILLERAND.
Député de la Seine.

LA CONQUÊTE DE LILLE

Le *Petit Troyen* publie l'article suivant qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs :

Eh bien, oui, elle va bon train la conquête socialiste. Aujourd'hui, c'est Lille, et les grands, grandissimes journaux de la réaction bourgeoise auront beau dire et beau faire : ça y est !

Mon vieux quartier Saint-Sauveur, lui qu'on croit tout perdu et tout mort, le plus bombardé, il y a cent ans, dans le siège héroïque, un des plus exploités aujourd'hui par ces excellents patrons — qui ne sont pourtant pas Autrichiens — a vu ce triomphe. Sitôt élu, le maire s'est rendu à la Maison du Peuple où des discours ont été prononcés, nous dit la presse. Le maire, ce n'était plus ce sénateur Gery Legrand, dont l'âme est plus plate que les pieds — des pieds historiques là-bas — ne sont longs. C'est notre ami Delory d'un ancien « filtrer ». Il faudrait entendre comme le bourgeois de Lille prononce cela : « un filtrer ! » Un ouvrier de filature, plus ! mais qui, traqué par les gens de loi qui le combattaient [illegible] finalement, est devenu [illegible] patron d'estaminet, marchand de journaux et brochures, gérant de l'imprimerie ouvrière. *Presque un bourgeois*, ajoute même la presse bien intentionnée. Allons y donc, mon vieux Delory, vous êtes un bourgeois ou vous le deviendrez. En attendant, chantons toujours avec notre vieux quartier, bien que cela ne vaille ni l'« Internationale » de Pottier, ni même le « Petit Quinquin », la vieille scie traditionnelle :

Vivent les Saint-Sauveur,
Ma mère,
Vivent les Saint-Sauveur !
A la bataille ils ont du cœur :
Vivent les Saint-Sauveur !

***

Il faut en dire vrai, à la bataille, nos frères de Lille étaient leurs adversaires qui demandaient pas mieux que d'en manquer tout à fait de ne crois pas que la succession soit très brillante. Ceux qui s'en vont ne se succéderaient peut-être pas à eux-mêmes que sous bénéfice d'inventaire. Qui sait s'ils ne répudieraient pas leur propre succession ?

La tâche par conséquent ne laissera pas d'être lourde pour le Parti ouvrier qui tout d'un coup entre aussi à l'Hôtel-de-Ville.

Tout d'un coup, ai-je dit, oui, mais la conquête a été lente. Œuvre de patience : spéculation à long terme, comme toute notre conquête socialiste. Nous aurions tort d'être pressés : nous ne voulons pas vaincre trop tôt : notre politique est avant tout une logique, et c'est *d'échec en échec* que nous prétendons triompher. La statistique est là pour convaincre ceux qui voudraient en douter.

***

Quel chemin parcouru en dix ans !

Il y a dix ans, à peu près, nous nous rencontrions, Delory et moi, à la gare de Lille. On attendait toute une équipe de conférenciers annoncés pour parler à l'Hippodrome, au profit des grévistes de Decazeville. La situation se tendait alors et il n'en vint que deux : Lafargue et Blanck. Déception du public, tumulte insensé ; toute la salle en mouvement ou presque. La préfecture n'y était peut-être pas pour rien ; mais passons. J'ai vu le moment où les conférenciers allaient être passés à tabac — *watrinés*, comme on disait en ce temps-là — par la foule. Un peu après, nous nous retrouvions chez Wiard, rue Saint-Nicaise, — une pauvre petite boîte où l'on n'aurait guère tenu qu'un demi cent.

Mais, que ne fait-on pas avec le dévouement et la persévérance ? J'ai vu Delory battu au conseil d'arrondissement ; il distribuait lui-même ses bulletins en blouse et en casquette à la porte de la Bourse. J'ai vu les groupes se multiplier de quartier en quartier, du dedans au dehors. J'ai vu mieux.

Guesde parlait un jour, à l'estaminet de la Table-Ronde, devant 200 ou 300 personnes. Il a parlé devant 8.000 à l'Hippodrome et les rues voisines étaient pleines d'avides curieux qui n'ont pu entrer. Il s'agissait de la candidature Lafargue. Notre ami était alors, suite de Fourmies, sous les verroux de Sainte-Pélagie. Là même où j'avais craint pour lui, il fut acclamé, un avènement. Le condottière de M. Constans, Emmanuel Arène, ne recueillit qu'une pluie de vestes et de saucissons, Lafargue fut élu, et notez je vous prie, que s'il a été battu en 1893, il l'a été avec « plus de voix ». La combinaison ne manque pas de machiavélisme : c'est la main [illegible] Emile Moreau, l'ex-député de Roubaix.

Et maintenant, vous voyez, voilà Delory maire de Lille, avec, comme adjoint, un autre collectiviste : le citoyen Henri Ghesquière.

Celui-ci, ne vous en déplaise, c'est tout simplement un ex-marchand de journaux.

Quelle horreur, n'est-ce pas ? Cet ex-marchand de journaux a failli passer, et de fort peu, aux dernières élections, contre M. Pierre Legrand, ancien ministre de France. C'est plus roide encore que quand M. Roland se présentait aux Tuileries chez le roi Louis XVI, avec des souliers sans boucles : « Ah ! messieurs, tout est perdu ! »

***

Tout est perdu ! C'est-à-dire que le socialisme a conquis Lille. Mais qu'on se rassure, Delory est un excellent Croquemitaine. Ferme comme un roc, la bonhomie même au demeurant, et d'une courtoisie toute naturelle et charmante. Il ne ressemble, ma foi, en rien au sénateur qui l'a précédé à la mairie. Décidement, je crois que cette conquête-là, nous la gagnerons [illegible] ce n'est pas tout de conquérir [illegible] conquête est en général plus difficile.

On va vous dire évidemment que ce Delory est encore un exploiteur, un de ces meneurs qui vivent aux dépens de ceux qu'ils mènent à la grève à la misère, à la catastrophe finale. C'est comme ça que les choses se passent et que les gens sont dans le monde de MM. Yves Guyot, Jules Simon, feu Leon Say et autres honnêtes notoriétés.

Non, non, non, le monsieur Delory n'est pas un de ces roublards dont on parle entre académiciens des sciences immorales et politiciens de l'économie officielle. Je ne vous dirai pas que c'est un pauvre maigriot n'ayant que les os sous la peau. Il a toujours été, même aux jours de misère, un brave et gros Flamand fait à souhait pour Rubens. Cela dit bon.

L'abondance de chair, alourdit et pondère sans doute la pensée et le langage ; excellente chose pour un propagandiste du socialisme dans un pays comme le Nord.

Que je vous dise une dernière horreur pour vous montrer combien ces socialistes sont de faux bonshommes : ne faisant et ne vivant qu'orgie, jouissance, tout le tremblement. C'était à Lille encore. Vous en souvenez-vous Delory, et ne me permettez-vous de le raconter ? Il y a dix ans, la veille ou le lendemain de la Pentecôte, nous déjeunions ensemble avec Lafargue, près de la gare, avant de partir pour Armentières. Aux frais des ouvriers, n'est-ce pas odieux ? Nous déjeunions à... vingt-cinq sous, et c'est la première fois de votre vie que vous avez mangé du poulet. Il n'était pas bon !

Voilà comment les meneurs du socialisme se gavent aux dépens de leurs gogos d'électeurs ; mais Delory est tout de même devenu maire de Lille...

MARCELLUS.

Les Italiens en Afrique

(D'un correspondant)

Rome, 19 mai.

Le lieutenant Sapelli, comme nous l'avons annoncé dans une précédente dépêche, a été envoyé le 12 mai avec une partie des bandes de Serae pour reprendre Amba Debra, occupé par le fils du ras Sebath.

Le lieutenant Sapelli a attaqué la place la nuit par surprise et s'en est emparé. Amba-Debra était considéré jusqu'à présent comme inexpugnable.

Les Italiens ont eu quatre morts et quatre blessés. L'ennemi a pris la fuite après avoir éprouvé des pertes considérables.

On mande de Massaouah que la remise des prisonniers retenus sur les points les plus rapprochés vient d'avoir lieu : 3 officiers et 88 soldats ont été remis en liberté, 3 officiers et 5 soldats sont attendus dans la journée.

Il reste encore quelques blessés et malades dans le Tigre. Leur transport est impossible actuellement. On espère que les prisonniers du Lasta, au nombre de 50 environ, seront renvoyés à la fin du mois.

Les difficultés s'étaient produites hier au sujet de la remise des prisonniers, parce que les Abyssins craignaient une surprise en raison des positions italiennes dominant Adigrat. Le général Baldissera pour les rassurer, fit retirer de quelques kilomètres, la division Delmayano. Le fort d'Adigrat a été complètement désarmé et évacué. Le général Baldissera transfère le corps d'opérations à Dongolla Borachit et Senafé.

D'accord avec le ras Mangascia, deux compagnies du génie seront envoyées, après avis du conseil de santé, sur le champ de bataille d'Adoua pour ensevelir les morts et ériger un monument commémoratif.

On télégraphie de Massaouah que le conseil de guerre devant juger le général Baratieri est constitué, il sera présidé par le général Delmayano.

Le général Baratieri a choisi pour défenseur le capitaine Cantoni. Il est probable que le tribunal siégera à Adicate.

LES SOCIALISTES ALLEMANDS

(De notre correspondant)

Berlin, 19 mai.

Dans le procès intenté aux chefs socialistes pour transgression à la loi sur les associations, le citoyen Bebel a été condamné à 75 marks d'amende, les citoyens Auer et Pfannkuch, à 50 ; les citoyens Singer et Jersch, à 40 ; et la plupart des délégués à 20 chacun.

Les autres accusés, comprenant les hommes de confiance et deux femmes, ont été acquittés.

Le tribunal a ordonné en même temps l'interdiction des réunions du comité de direction du parti et celles de certaines réunions électorales.

Toutes ces mesures n'arrêteront pas la marche ascendante du socialisme.

LE BUDGET DE 1897

Reprise des travaux de la commission. — Les dispositions de M. Georges Cochery. — L'impôt sur les revenus et l'impôt sur la rente.

(De notre rédacteur parlementaire)

Les vacances parlementaires touchent à leur fin. La commission du budget précédant la chambre d'une semaine, reprendra après demain ses travaux.

Elle va se trouver privée de quatre de ses membres par suite de la constitution du cabinet Méline. En effet, quatre des nouveaux ministres, MM. Georges Cochery, André Lebon, Boucher et Turrel, font partie pour prendre de la prépondérance. Elle est en même temps privée de son président, M. Georges Cochery. La commission attendra-t-elle pour nommer un nouveau président que ces vides soient comblés ou choisira-t-elle parmi ses membres actuels le successeur de M. Georges Cochery. Cette question sera discutée dans la première séance.

On croit que dès la réunion de jeudi la commission sera saisie d'une communication du ministre des finances sur un certain nombre de budgets spéciaux qui ont déjà été revisés par le cabinet actuel.

Quant aux réformes que M. Georges Cochery entend introduire dans les contributions directes, elles ne sont pas encore définitivement arrêtées par le gouvernement.

On sait que la Chambre s'est prononcée pour le principe de l'impôt sur le revenu global et progressif. Le nouveau ministre des finances est décidé à ne tenir aucun compte de ce vote de la chambre : il veut substituer un système nouveau à celui dont M. Doumer avait saisi la commission.

Il s'agit de frapper non le revenu global de chaque contribuable, mais toutes les catégories de revenus, qui seraient réparties en cédules, et à chaque cédule correspondrait une taxe spéciale.

M. Georges Cochery repousse le progrès ou pour les diverses taxes : il ferait seulement une distinction entre les revenus du travail, les revenus agricoles et les revenus du capital : les uns seraient moins frappés que les autres.

Le ministre des finances reprendra ainsi le système élaboré par la commission extraparlementaire de l'impôt sur le revenu.

Mais une difficulté que cette commission n'a pas pu résoudre, arrête également M. Georges Cochery : c'est la question de l'impôt sur la rente française.

La rente serait-elle frappée d'un impôt de 4 0/0 comme les autres valeurs mobilières ? Le ministre des finances n'hésiterait pas à proposer cet impôt. Seulement il a du compter avec ses collègues : les autres ministres ne sont pas du même avis.

Aussi pour laisser au cabinet la plus complète liberté d'action, M. Georges Cochery a résolu de lui soumettre son projet sous forme d'une double combinaison, c'est-à-dire un système comportant ou écartant à volonté l'impôt sur la rente.

Cet impôt serait calculé à 4 0/0, mais il n'atteindrait pas à la rente le droit de timbre et le droit de transmission qui pour les autres valeurs mobilières viennent s'ajouter à l'impôt de 4 0/0.

L'impôt sur la rente produirait environ 33 millions.

Rien n'est encore décidé : le conseil des ministres ne se prononcera que dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Le ministre des finances estime que son projet d'impôts sur les revenus permettrait de supprimer *la contribution personnelle mobilière* et l'impôt des portes et fenêtres.

De graves objections ont été faites contre ce système lorsqu'il fut étudié par la commission extraparlementaire : la Chambre se déjugera-t-elle en abandonnant le principe de l'impôt global et progressif qu'elle a déjà voté.

CHRONIQUE

LES DRAPEAUX

Historique du drapeau tricolore et du drapeau rouge. — Les emblèmes de nos ancêtres — A nos adversaires — Le drapeau des prolétaires

Chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion, nos adversaires de toutes couleurs, ignorants ou de mauvaise foi nous font un crime d'appeler sous notre drapeau rouge les prolétaires de partout pour les conduire vers leur affranchissement. Ils nous calomnient et ils couvrent de boue notre emblème auquel ils opposent le drapeau tricolore.

Nous allons rappeler les origines du drapeau tricolore et du drapeau rouge ; peut-être ensuite nos adversaires auront-ils la pudeur de se taire.

De nos jours le drapeau est l'emblème qui sert à distinguer les nations. En France jusqu'à la Révolution de 1789, il n'y avait pas de drapeau national : chaque ville et chaque seigneur avait son propre drapeau. Cela prouve que le drapeau n'a pas toujours eu la signification qu'il a maintenant. Il s'est modifié avec les événements, ainsi signe emblématique des différentes tribus au début de l'humanité et des familles seigneuriales, au moyen-âge le drapeau a fini par devenir, avec ses trois couleurs connues, celui de la France. Mais pour en arriver à cet emblème unique, combien de siècles a-t-il fallu ?

Autrefois, au début de l'humanité, les hommes étaient unis par les liens du sang, aujourd'hui les hommes sont unis par des territoires à limites naturelles ou politiques. Ils se groupaient par tribus, par clans, par familles. Errants au début, puis sédentaires, quoique cependant changeant de lieux de résidence, les hommes pour motifs n'en restaient pas moins rattachés à la souche mère par la communauté d'origine.

Les hommes d'une même tribu quoique [illegible] se croyaient issus d'un même ancêtre. Ils prenaient leurs ancêtres un peu partout dans le ciel, dans la terre, parmi les animaux et parmi les végétaux : l'humanité dans son enfance n'y regardait pas de si près : c'est ainsi qu'on cite une tribu, en Grèce, qui avait pris pour ancêtre [illegible]

L'image de l'ancêtre était peinte sur les armes de guerre, sur les portes des habitations. Morgan un savant qui pendant quarante ans étudier les mœurs des peuplades sauvages des États-Unis rapporte qu'à la fin du siècle dernier, on voyait encore peinte à la porte des habitations des Iroquoises l'image de l'ancêtre.

Dans les tribus barbares, le signe de ralliement en bataille était une petite planchette ou une étoffe quelconque sur laquelle l'ancêtre était gravé ou peint.

Les Gaulois qui quatre cents ans avant Jésus-Christ étaient empêchés de Rome, marchaient au combat derrière des étendards sur lesquels étaient dessinés des ours, des loups, des taureaux et autres animaux. Les Romains avaient les mêmes mœurs, les mêmes habitudes.

Ces derniers, comptaient aussi parmi leurs ancêtres des aigles, cet animal est même devenu le drapeau emblématique de Rome.

La Bible nous apprend que les douze tribus d'Israël portaient aussi des enseignes sur lesquelles étaient peints des animaux, la tribu de Juda par exemple reconnaissait pour ancêtre un lion, cet animal était peint sur ses armes, ses étendards. Il n'y a pas bien longtemps encore on trouvait des tribus arabes qui portaient des noms de plantes et d'animaux.

Au moyen-âge, nous l'avons dit plus haut, chaque seigneur, chaque ville avait son drapeau particulier. Les bannières des villes avaient presque tous une croix avec le patron de la paroisse. Chaque seigneur avait sa propre bannière sur laquelle étaient peintes ou brodées ses armoiries.

Les bannières des armées étaient de différentes couleurs. La bannière des rois de France par exemple était complètement bleue avec des fleurs de lis d'or. Henri IV la remplaça par la bannière blanche, celle-ci n'était portée que quand le roi en personne assistait à la bataille. A l'avènement de Louis XIII la bannière blanche fut supprimée.

Les régiments des armées de Louis XIV, avaient aussi des drapeaux de couleurs différentes : le premier régiment avait un drapeau blanc, mais tous les autres avaient une cravate blanche attachée au drapeau : c'était pour indiquer lequel des rois y avait le seigneur.

Quand les rois de France devinrent les suzerains de l'abbaye de Saint-Denis l'oriflamme de l'abbaye qui était toute rouge fut portée à côté de la bannière bleue de la maison royale jusqu'au jour où les supprimant toutes deux, Henri IV les remplaça par sa bannière blanche.

Telle est donc brièvement exposée l'origine historique des couleurs du drapeau tricolore qui fut créé lorsque en juillet 1789 on fit accepter par Louis XVI la cocarde tricolore. Ce fut la pour Mirabeau une occasion de proposer de remplacer les cravates blanches des régimentaires par des cocardes tricolores.

Le drapeau tricolore ne devint celui de la France qu'après l'abolition de la Royauté. Vainement, sous la restauration, Louis XVIII essaya de restaurer le drapeau blanc.

De l'exposé qui précède on peut se rendre compte des modifications subies par le drapeau. Avant donc de parler si hérétiquement nos adversaires feraient bien de se souvenir que le drapeau de la nation n'existe que depuis la Révolution.

A propos du drapeau tricolore, je ne crois pas inutile de soumettre à l'attention de ceux qui me lisent les remarques faites par notre ami Paul Lafargue :

« Les trois couleurs du drapeau national représentent les trois classes qui divisent la nation : le blanc est l'emblème de la classe aristocratique dépossédée de ses privilèges féodaux, mais nonde ses pro-